

Décision

Générale

colonial

Décision n° 633 du 30 mai 1961

n° 633

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire forfaitaire des agents ci-après désignés est -fixé, pour compter du 1er février 1961, à :